

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	- (1995)
Heft:	70
Rubrik:	Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

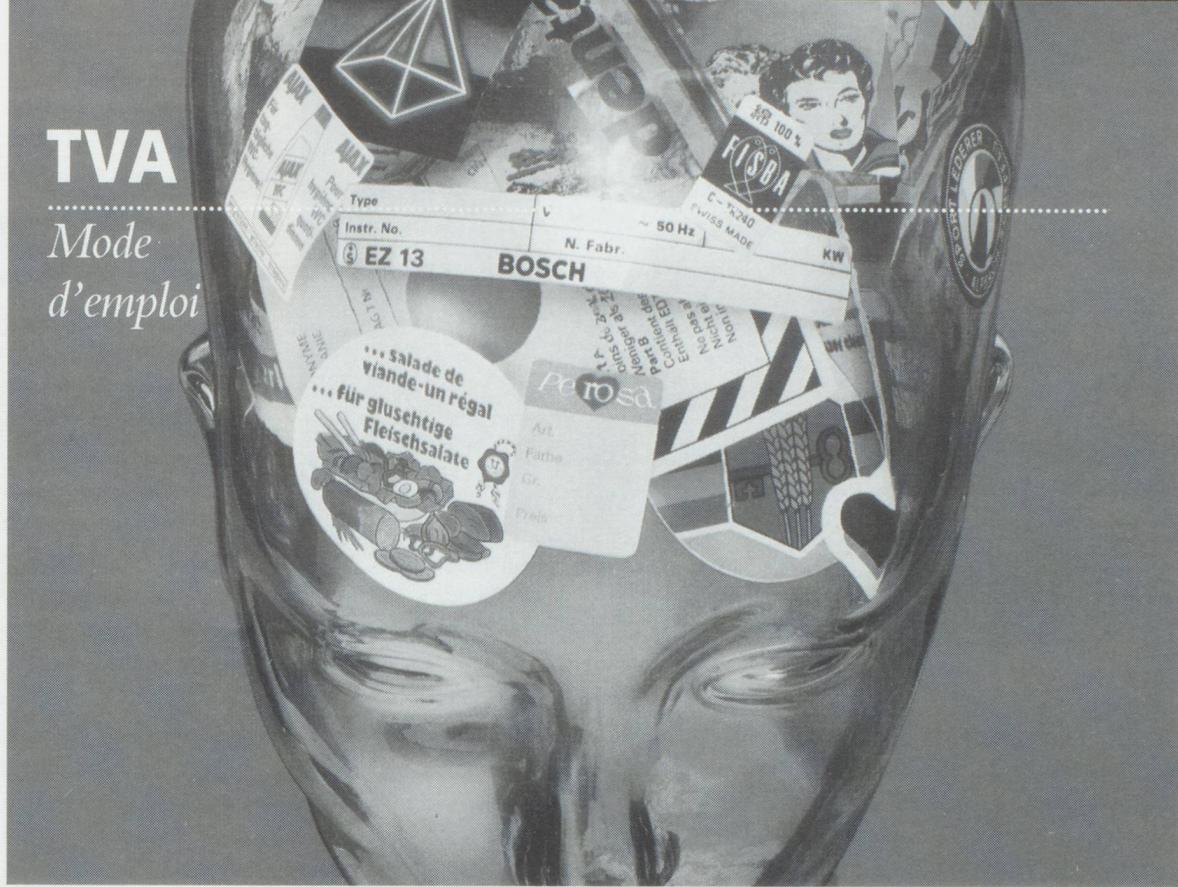
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TVA

Mode d'emploi



La TVA (taxe sur la valeur ajoutée) a remplacé l'Icha (impôt sur le chiffre d'affaires) depuis le 1^{er} janvier. La TVA est un impôt direct, payé par le consommateur au moment où il achète les produits ou prestations. Il est cumulatif: plus le consommateur achète, plus il paye d'impôt. Le taux normal de la TVA sera de 6,2%, un taux réduit de 2% s'appliquera aux produits de première nécessité. Non soumises précédemment à l'Icha, les prestations de services sont désormais taxées. La Confédération compte encaisser 1,4 milliard de frs.s. de recettes supplémentaires. Au total, la TVA devrait rapporter 7,7 milliards en 1995. En acceptant la TVA, la Suisse se met au diapason européen. Avec des taux nettement inférieurs à ceux des autres pays.

L'industrie suisse profitera du changement, car la TVA ne frappera plus les investissements. Les coûts de fabrication seront donc réduits en raison de la disparition de la taxe occulte, autrement dit du cumul de l'Icha à toutes les étapes de la fabrication.

L'introduction de la TVA ne se traduira pas par une hausse automatique des prix de 6,5%, car l'Icha s'élevait déjà à 6,2%. Mais elle pourrait induire une hausse de 1,7% de l'indice des prix à la consommation.

En fin de compte, tout dépendra de l'attitude des entreprises. Monsieur Prix, le Fribourgeois Joseph Deiss, procédera spontanément à des contrôles. Il interviendra en cas de défaut de concurrence, dans les situations de monopole ou de cartel.

Nouvelle façon de penser pour les Suisses : La TVA est payée par le consommateur au moment où il achète les produits ou prestations.

Assurance-maladie

Révision de la loi



Les citoyens helvétiques ont accepté la révision de la loi sur l'assurance-maladie

Les citoyens helvétiques ont accepté de justesse la révision de la loi sur l'assurance-maladie, qui entrera en vigueur début 1997. Ils ont en revanche balayé l'initiative qui proposait une étatisation de cette assurance et un transfert du coût de la santé vers les entreprises.

L'assurance sera financée par des primes, qui resteront individuelles, mais seront les mêmes pour tous, par caisse et par région. Elle sera obligatoire, afin de ménager le libre passage (pas de restriction à l'entrée de la caisse). Ces mesures sont à l'avantage des Suisses de l'étranger qui veulent rentrer au pays, et ne sont pas encore affiliés à une caisse-maladie suisse.

Les subsides transiteront par les cantons, et non plus par les caisses. A eux de définir les cercles de bénéficiaires.

Les assurés participeront aux frais hospitaliers (10%). Mais la durée maximale n'est plus limitée à 120 jours.



Depuis qu'elle a refusé d'entrer dans l'Espace économique européen (EEE), la Suisse cherche à se prémunir contre les conséquences les plus négatives de cet isolement. Le succès des négociations ouvertes le 12 décembre dépendra largement de ce qu'elle pourra offrir aux Douze (maintenant les Quinze) sur la libre circulation des personnes.

Bien que le Conseil fédéral laisse ouvertes les options d'un EEE bis ou d'une adhésion à l'Union européenne (UE), la voie des accords est tenue pour la seule possible actuellement. C'est pourquoi le gouvernement suisse n'a pas ménagé ses efforts depuis deux ans pour amener les Douze à la table des négociations. Bon gré, malgré, les Douze ont accepté de tenir compte de la voie solitaire choisie par la Suisse, désormais le seul pays d'Europe avec lequel ils traitent bilatéralement. Mais ils ont tenu à dicter les règles du jeu.

Quelques mois après le référendum du 6 décembre 1992, la Suisse présentait à Bruxelles une liste de requêtes ne comptant pas moins de 16 points. Confrontée à des demandes multiples, l'UE a fait un tri et demandé des contreparties.

Sept domaines prioritaires ont été retenus pour un premier paquet de négociations. Berne avait demandé la recherche, les transports, les marchés publics et les obstacles techniques au commerce. Les Douze mettent sur la table la libre circulation des personnes et les produits agricoles. L'acceptation de l'Initiative des Alpes est venue

considérablement compliquer le dossier des transports, qui paraissait le plus mûr à l'origine.

De plus, ces domaines seront liés les uns aux autres. Si les Suisses venaient à refuser en référendum un éventuel accord sur la libre circulation des personnes, c'est le tout qui serait remis en cause.

Le prix du bilatéralisme sera sans doute élevé, tant la volonté de l'UE est nette: il est hors de question que la Suisse, par des accords bilatéraux, obtienne les volets de l'EEE qui l'intéressent et échappe aux autres.

La Suisse a fait de la liberté de ses transporteurs aériens et routiers l'élément crucial dans les négociations bilatérales. Pour l'UE, c'est la libre circulation des personnes qui devrait jouer le rôle central.

Les Suisses doivent donc admettre que, quelle que soit l'option d'intégration retenue (accords bilatéraux, EEE, adhésion à l'UE) ils se trouvent confrontés à cette même difficulté. C'est sur ce point que sera jugée leur aptitude à se montrer solidaires.

Formation

La Suisse ne sera pas invitée à participer aux programmes européens Socrate et Leonardo da Vinci, qui succéderont dès la mi-1995 à Erasmus (mobilité des étudiants) et à Comett (transfert d'innovations techniques entre hautes écoles et entreprises). La Commission de Bruxelles ne veut pas négocier de nouveaux accords de coopération tant que le «paquet» des négociations bilatérales n'aura pas franchi une étape substantielle.

Le débat sur l'adhésion

Christoph Blocher orchestre une nouvelle charge contre l'intégration européenne. Il entend amener la campagne pour les élections fédérales d'octobre 1995 sur le terrain de la question européenne. Pour l'Union démocratique du centre (UDC), en maintenant la demande d'adhésion à l'Union européenne, le Conseil fédéral a affaibli la position de la Suisse dans les négociations bilatérales. Dès lors, toute prise de position affichant soit un doute sur les chances de succès de la voie bilatérale, soit sur la volonté d'adhérer à l'Union européenne, fait de son auteur un saboteur des négociations bilatérales. C'est ainsi que Blocher place le dossier au centre de la campagne électorale. Ou ses adversaires renoncent à s'affirmer pro-européens, ou ils vont à l'encontre de la volonté populaire.

On sait que l'opposition à l'Europe recrute énormément parmi les personnes âgées. Pour corriger ce handicap, de jeunes adversaires à l'adhésion de la Suisse à l'UE ont créé l'Association des jeunes pour l'avenir suisse (AJAS). Fondée en juin 1994, l'AJAS compte environ 330 membres, en Suisse alémanique surtout.

Du côté des pro-européens, cinq organisations lancent une initiative populaire en faveur de l'adhésion. Le texte demande que la Suisse participe au processus d'intégration européenne et vise dans ce but l'adhésion à l'UE. Le texte de l'initiative a été déposé le 12 décembre à la Chancellerie fédérale. Ses auteurs espèrent que la récolte de signatures pourra démarquer dès février ou mars prochain.

Sondage

L'adhésion gagne du terrain

Dans le sondage annuel effectué pour le Crédit Suisse, le revirement sur l'adhésion à l'Union européenne (UE) est frappant. 57% des personnes interrogées l'approuvent, 28% la rejettent, 15% hésitent encore. Les réponses à cette question sont apparemment influencées par l'évolution dans les pays voisins. En 1993, lorsque les Suisses ont été interrogés sur leurs intentions en cas de vote éventuel sur l'intégration de leur pays à l'UE, 36% se sont prononcés pour, et 52% contre. En 1994, la question était de savoir comment ils voterait si la Suisse obtenait les mêmes conditions que l'Autriche. Pour la première fois, une majorité de 52% des Suisses alémaniques approuve l'adhésion, encore qu'elle demeure relativement faible par rapport aux 72% des Romands qui la souhaitent. Une analyse approfondie des réponses données en Suisse alémanique montre qu'avec un pourcentage identique de 44% pour et contre l'adhésion, la situation est bloquée dans la zone des Alpes et des Préalpes. Dans la Suisse du Nord-Ouest, on compte 46% de réponses positives pour 34% de négatives, tandis qu'au Nord-Est, économiquement plus développé, le rapport est de 64% contre 23%. Les partisans d'une entrée de la Suisse dans l'UE expliquent leur choix par les conséquences négatives de la voie solitaire, à laquelle 31% des personnes interrogées en 1993 trouvaient des avantages. Aujourd'hui, elles ne sont plus que 27% à partager cette opinion. Si l'an dernier les inconvénients étaient évidents pour 55% des sondés, ils le sont cette année pour près des deux tiers. Dans la perspective de l'avenir, 58% prévoient que la Suisse sera intégrée à l'UE en l'an 2000, et 29% estiment qu'elle restera à l'écart.

(In Bulletin du Crédit Suisse, nov/déc 1994)

nouvelles brèves...

ETRANGERS. Le peuple suisse a massivement approuvé les mesures de contrainte dans le droit des étrangers. Ces mesures visent à faciliter l'expulsion d'étrangers en situation irrégulière. Elles permettent notamment la mise en détention préparatoire, et la prolongation de la détention en vue du refoulement.

AELE - INCERTITUDES. Face à la progression de l'intégration européenne, la question de l'avenir de l'Association européenne de libre échange (AELE) se pose de manière toujours plus cruciale. Après l'adhésion à l'UE de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède, l'AELE se trouvera réduite à quatre membres. Pour Jean-Pascal Delamuraz, l'AELE n'est pas morte et enterrée. Elle pourrait servir de structure d'accueil à certains pays de l'Est avec lesquels elle a déjà des accords de libre-échange. La Slovénie, par exemple, vient de demander à faire partie de l'AELE.

CSCE - TROIKA. La Suisse est entrée dans la présidence tripartite de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE), lors du 9^e sommet de l'organisation, début décembre 1994. Elle en assumera la présidence en titre en 1996.

DETTES. RÉVISION DE LA LOI. Le Conseil national s'est rallié à l'avis du Conseil des Etats. Il a éliminé les quatre dernières divergences qui subsistaient dans le cadre de la révision de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite. Outre les subsides versés en cas de maladie, d'indigence ou de décès, les prestations d'assistance seront insaisissables.

BUDGET - DÉFICIT. Pour l'année à venir, le Conseil fédéral publie un budget en déficit de 6,5 milliards de frs.s. Ce chiffre est inférieur de 432 millions à celui du budget 1994.

CONJONCTURE - CHÔMAGE EN BAISSE. Après avoir atteint un sommet en janvier 1994, à 5,2% de la population active, le taux de chômage s'établit à 4,4% en octobre. Le chômage de longue durée recule lui aussi, même s'il reste un phénomène inquiétant.

LES CHÔMEURS CONTRE BLOCHER. Un commandement de payer 95 millions de frs. s. est parvenu au politicien zurichois Christoph Blocher, quelques jours avant Noël. Signé par le conseiller national vaudois Joseph Zisyadis, ce commandement est une protestation

symbolique contre la semaine de carence instaurée dans l'indemnisation des chômeurs. Cette mesure ne s'applique pas aux salaires inférieurs à 3.000 frs.s. «Cette semaine de carence est uniquement imputable à Christoph Blocher», précise Joseph Zisyadis, qui représente une association de défense des chômeurs. «Il faut aussi savoir que le député zurichois demandait un mois de carence», ajoute Joseph Zisyadis.

CONSEIL FEDERAL. Kaspar Villiger et Jean-Pascal Delamuraz élus président et vice-président de la Confédération pour 1995.

CARTE - RETRAIT D'ARGENT LIQUIDE. Désormais, les détenteurs de la carte 24/24 de La Poste peuvent l'utiliser pour retirer de l'argent (l'équivalent de 2000 fr.f. par période de sept jours) dans les 1450 distributeurs de la poste suisse. Une bonne nouvelle, car les distributeurs acceptent la carte Visa sont rares en Suisse.

PALAIS FEDERAL - OREILLES INDISCRETES. Les conversations téléphoniques peuvent être l'objet d'écoutes pirates même au Palais fédéral. L'équipement est désuet. Selon une porte-parole du Département fédéral de justice et police (DFJP), 10.000 raccordements sont concernés. De nouvelles installations sont prévues pour l'automne 1995. Voilà trois mois, les premières irrégularités ont été annoncées. Dans certains cas, avec les anciennes installations téléphoniques, il est possible de se brancher sur la conversation de deux personnes, sans qu'elles s'en aperçoivent. Pour l'instant, seuls les coups de fil du Département militaire fédéral sont sûrs: les installations viennent d'être changées.

ALCOOL - TAUX AUTORISÉS. Dans son bulletin du 22 novembre 1994, le Touring Club Suisse rappelle aux voyageurs internationaux le taux d'alcoolémie autorisé en Europe:

- 0,0% en Bulgarie, Hongrie, Roumanie, République Tchèque et Slovaquie.
- 0,2% en Pologne et Suède.
- 0,5% en Finlande, Grèce, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Turquie.
- 0,7% en France
- 0,8% en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg et Suisse.
- 1,0% en Irlande.

Sports

Ski

Vreni Schneider

► L'équipe féminine suisse a réussi d'excellents débuts dans la Coupe du monde 1994/95 de ski alpin. Première et troisième en géant, Vreni Schneider et Martina Accola ont fait encore plus fort dans le slalom: première et deuxième.

Pourtant, Vreni Schneider, après six victoires consécutives en spécial, s'est inclinée devant la Slovène Urska Hrovat dans le slalom dames de Méribel. L'ultime épreuve de 1994 a mis fin à la superbe série de la Glaronnaise.

Du côté des messieurs, la deuxième descente de Coupe du Monde de la saison, organisée à Val d'Isère, a tourné au triomphe des Autrichiens. Vingt-quatre heures après cette claque, les skieurs suisses ont tout de même redressé la tête. Michael von Grünigen a remporté le slalom géant. Le Bernois, déjà vainqueur il y a deux saisons à Veysonnaz, a signé sa seconde victoire au plus haut niveau. Mais une chute lors du slalom de Lech a écarté le skieur de la compétition, victime d'une luxation de l'épaule droite. Michael von Grünigen a pris trois semaines de repos, avant de faire sa rentrée à Adelboden, mi-janvier.

Football

L'équipe nationale suisse gagne 1-0 contre l'Islande le 16 novembre. Une victoire sans panache, mais trois points supplémentaires propulsent les boys d'Hodgson en tête de leur groupe dans le tour préliminaire de l'Euro 96. Le 14 décembre, ils battent la Turquie 2 à 1, et franchissent un pas décisif vers la qualification pour le tour final.

Affaires étrangères

► L'Etat doit faire des économies. Administration et politique seront désormais séparées au ministère des Affaires étrangères, et les nouvelles structures renforceront les pouvoirs du Secrétaire d'Etat. Deux directions seront supprimées. Celle des organisations internationales et du service extérieur. François Nordmann, ancien Ambassadeur de Suisse auprès de l'Unesco à Paris, perdra donc son poste de directeur de la division des organisations internationales. Il pourrait être nommé Ambassadeur à Londres.

Le Département fédéral des Affaires étrangères va également procéder à un aménagement du réseau des représentations suisses à l'étranger. Trois ambassades et six consulats seront fermés. En France, les consulats

du Havre et de Dijon cesseront leurs activités dans le courant de cette année. L'arrondissement consulaire du Havre sera repris par l'ambassade de Paris, les affaires de Dijon incomberont au consulat de Besançon. Cependant à Dijon, le poste d'agent consulaire est maintenu.

D'autre part, le Conseil fédéral a élevé au rang d'Ambassadeur Sylvie Matteucci-Keller, déléguée permanente adjointe de la Suisse au siège de l'Unesco à Paris. Mme Matteucci se contera le représentant en titre de la Suisse auprès de l'Unesco, l'Ambassadeur Edouard Brunner. M. Brunner est également Ambassadeur de Suisse à Paris, et délégué du Secrétaire général de l'ONU pour la Géorgie.

Conseil National

Nouveau Président

► Le radical Claude Frey présidera le Conseil national, qui entre dans sa dernière année de législature. Il remplace la socialiste Gret Haller, qui devient représentante de la Suisse au Conseil de l'Europe, à Strasbourg. Romand et eurosceptique, Claude Frey est avant tout un féroce opposant au traité de Maastricht. Il se dit pourtant optimiste quant à la possibilité pour la Suisse de se rapprocher de

l'Union européenne (UE). Claude Frey attend, pour 1996, la naissance d'une autre Europe, plus respectueuse de l'originalité des Nations. Ses références en matière de construction européenne sont Philippe Seguin, Jean-Pierre Chevènement et Charles Pasqua.

Le libéral Jean-François Leuba a été élu vice-président du Conseil national, sans même avoir été candidat.

Horlogerie

A l'heure de Pékin



► Troisième industrie exportatrice helvétique, l'horlogerie devrait battre un record en 1994, en approchant la barre des 8 milliards de frs. Pourtant,

horlogerie suisse se trouve aujourd'hui face à un important défi: reconquérir un bas de gamme non plastique squatté par la concurrence asiatique. Si le haut de gamme détient un monopole incontestable, l'échelon intermédiaire doit, lui aussi, affronter une forte concurrence. Mais les Chinois ne sont pas seulement des adversaires commerciaux, ils sont aussi grands importateurs de montres suisses, avec des achats en progression de 437% entre 1992 et 1994.



Environnement

Convention des Alpes



La Suisse ne signe pas les premiers protocoles de la Convention alpine. L'opposition des cantons alpins et celle des radicaux, des démocrates-chrétiens et des démocrates du centre s'était manifestée largement cet été dans le cadre de la procédure de consultation. Les cantons alpins reprochent à la Convention de privilégier la protection au détriment du développement. Sur le fond, la Suisse ne prend cependant pas moins de mesures de protection que les autres pays alpins. Au contraire, les lois concernant l'aménagement du territoire, le développement économique régional, l'environnement, témoignent d'un engagement écologique intense.

Tunnel

La bataille du Lötschberg

En juillet dernier, la publication d'un rapport alarmiste – et anonyme – avait conduit le ministre des Finances Otto Stich à privilégier la construction du tunnel du Gothard. Le rapport prévoyait en effet la débâcle financière des deux projets, la demande n'étant pas au rendez-vous. Un nouveau rapport contredit ces hypothèses, et rassure Adolf Ogi, chef du Département des communications, des transports et de l'énergie. L'auteur du rapport est Hans Georg Graf, professeur aux Hautes études commerciales de St-Gall. Il a étudié l'évolution de la demande à partir de critères actualisés, soit en incluant la réalisation des tunnels sous le Brenner et le Mont Cenis. Et en tenant compte du développement du transport combiné. En 2020, la Suisse devra diriger 57 millions de tonnes de trafic. Même si 13 millions de tonnes transitent par le Mont Cenis, et 20 millions

par le Brenner, il reste 34 millions de tonnes à attribuer. Ce qui plaide en faveur d'une réalisation des tunnels du Lötschberg et du Gothard, complémentaires.

D'autre part, dès la fin 2006, la Suisse orientale pourrait disposer de liaisons ferroviaires rapides et fréquentes avec la ligne de base du Gothard. CFF, cantons et compagnies de chemins de fer privées ont présenté les études préliminaires aux avant-projets de raccordement de la région aux transversales alpines. Ce système de raccordement englobe deux projets de tunnels: le Zimmerberg (deux voies), et le Hirzel (voie unique) sur la rive gauche du lac de Zurich. Un crédit de 730 millions de frs.s. est prévu pour la réalisation de ces deux ouvrages. En outre 120 millions sont destinés à l'aménagement du tronçon St-Gall-Pfäffikon. Le trajet St-Gall Bellinzona sera ainsi ramené de 3h50 à 2h30.

Autoroutes

Dégâts

Kurt Suter, directeur de l'Office fédéral des routes, interpelle les entrepreneurs. «Un nombre incroyablement élevé de projets d'entretien des autoroutes (entre 200 et 250) atterrit chaque année sur mon bureau. Je m'étonne que les défauts et les dégâts soient si nombreux!» Erreurs des bureaux d'études, fautes de réalisation, dégâts dans l'utilisation, et méconnaissance des effets externes (température...) sont à l'origine du mauvais état des autoroutes.

Manifestation

Environ 5000 Vaudois et Neuchâtelois ont marché, vendredi 26 novembre, sur le Palais fédéral pour réclamer l'achèvement de l'autoroute N5 entre Neuchâtel et Yverdon. Les élus cantonaux ont déposé une pétition, munie de plus de 36000 signatures, réclamant le début des travaux en 1995. Le canton de Neuchâtel est le dernier de Suisse à ne pas être relié au réseau des autoroutes nationales. Or, la confédération a décidé de réduire les subventions. Conséquence: la N5 entre Boudry et Grandson ne devrait pas être inaugurée avant 2006. D'ici là, 15000 véhicules continueront à emprunter la route tortueuse qui traverse la Béroche. La manifestation s'est déroulée au son des tambours et des cloches de vaches, sous les bannières des communes présentes, dont certaines avaient donné congé à leurs employés pour qu'ils puissent venir à Berne, de même que plusieurs entreprises de construction.



Armée

Les pigeons démobilisés

► Berne a décidé de rendre la liberté à tous les pigeons voyageurs de l'armée suisse. Le coût des transmissions par réseaux électroniques, de plus en plus élevé, oblige l'état-major helvétique à tailler dans son budget. 7.000 oiseaux de l'armée, et 23.000 pigeons appartenant à des colombophiles privés ont donc été mis à la retraite le 1er janvier.

Faune

Trop de sangliers

► Un Biennois de 82 ans s'est fait attaquer par un sanglier en plein centre ville. Blessé, l'animal s'en est pris au retraité par peur. Il a été ensuite abattu par un garde-chasse. Spectaculaire, cette scène reste heureusement exceptionnelle. On rencontre plutôt les sangliers dans les champs, occupés à se repaître des récoltes. Et les dégâts qu'ils causent augmentent de façon alarmante en Suisse. Des millions sont dépensés en réparation ou en prévention. Plus de 2300 bêtes ont été abattues en 1993, soit deux fois plus que l'année précédente. Cependant, la chasse ne peut pas à elle seule réduire la population des sangliers. Il s'agit d'un gibier très difficile à prendre. Une solution consiste à répandre du maïs dans la forêt, pour dissuader les sangliers d'aller le chercher dans les champs. On peut aussi mélanger un contraceptif à la nourriture. Des expériences ont même été tentées avec de la musique, ou des odeurs destinées à éloigner les sangliers des champs. Une méthode qui a d'abord incommodé les agriculteurs.

GATT

Opposition agricole

► Le Conseil des Etats a ratifié les accords du GATT le 30 novembre, à l'unanimité. Pour rassurer les paysans, le Conseil a cependant prévu de rallonger les paiements directs pendant six ans. Une mesure qui n'a pas suffi à apaiser les milieux agricoles. Le comité «de GATT devant les urnes» bataille en faveur d'un référendum. Le GATT serait incompatible avec les objectifs établis au sommet de la terre, à Rio, en 1992. Sans garantie sociale ou humanitaire, il ne permet pas d'interdire l'importation de produits fabriqués dans des conditions inadmissibles (travail des enfants, par exemple). Des arguments qui, s'ils ne justifient pas de fausser compagnie à l'économie mondiale, mettent en alerte contre les dérapages possibles.

Match

L'UBS vainqueur d'Ebner

► En approuvant la création d'une action au porteur unique, les actionnaires ont soutenu le conseil d'administration de l'UBS. Mais Martin Ebner a fait savoir que l'affaire se poursuivra devant la justice. Au départ, le capital de l'Union de Banques Suisses (UBS) est formé d'actions au porteur, valant 100 frs.s., et d'actions nominatives à 20 frs.s. Au vote, l'action nominative pèse donc cinq fois plus que l'action au porteur. Quand Martin Ebner et ses amis de BK Visions se sont mis à acheter systématiquement ces actions nominatives, ils ont pris un pouvoir hors de proportion avec l'argent investi. D'où la proposition de l'UBS de supprimer les actions nominatives, et de tout remplacer par des actions au porteur, d'une valeur de 10 frs.s. Tous les actionnaires se retrouvent à égalité, et BK Vision perd une grande partie de son influence.

Politique rurale

► Le Groupe de Conseil de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sur le développement rural a procédé à l'examen de la politique rurale de la Suisse. Bien que densément peuplée, les régions de la Suisse présentent un caractère rural comprenant tout de même 40% de la population. Les zones rurales contribuent de manière significative à l'économie nationale, et 6% de la population active travaille dans l'agriculture. Le Conseil fédéral s'est fixé pour ob-

jectif d'effectuer une nouvelle orientation de la politique régionale nationale, avec l'élaboration du programme Regio-Plus. L'OCDE en fait une évaluation largement positive. Axé sur le marché, Regio-Plus facilitera l'ajustement structurel de l'ensemble des régions rurales suisses. Il vise à promouvoir la réalisation de projets innovants, et économiquement viables, à mettre en place des partenariats et des arrangements originaux, et enfin à valoriser le riche patrimoine naturel.

Politique : Groupe latin

► Un nouveau groupe de pression formé de parlementaires fédéraux romands et tessinois du centre et de la droite est né le 12 décembre. Le Genevois Dominique Ducret et le Fribourgeois Bernard Rohrbasser en sont les maîtres d'oeuvre. Rémy Scheurer (Neuchâtelois), Philippe Pidoux (Vaudois), Sergio Salvioni (Tessinois), et Edouard Delalay (Valaisan) en sont les quatre autres promoteurs.

Ils ont découvert une série de thèmes sur lesquels leur avis différait de celui de certains collègues alémaniques. Exemples: l'avenir des aéroports (notamment Genève), l'achèvement des routes nationales, la Lex Friedrich et l'intégration européenne. Toutefois, il n'est pas question d'ourdir une fronte de romande, ni de creuser le «fossé des rösti».

Ephéméride

→ **15 novembre:** Le conseiller fédéral Adolf Ogi inaugure la route des tunnels sous la Vue-des-Alpes, qui relie directement La Chaux-de-Fonds au plateau suisse. Pourtant, les habitants ne sont pas satisfaits. Le canton de Neuchâtel reste coupé des autoroutes, et l'achèvement de la N5 a pris trois ans de retard.

→ **16 novembre:** Le crédit Suisse attribue le «Prix de la création technique et industrielle» à la société perHop SA, pour un appareil qui permet de réduire les risques de contamination lors d'une opération chirurgicale: l'autoLog.

→ **16 novembre:** L'équipe nationale de football suisse gagne 1-0 contre l'Islande. Une victoire sans panache, mais trois points supplémentaires propulsent les boys d'Hodgson en tête de leur groupe dans le tour préliminaire de l'Euro 96.

→ **17 novembre:** Les avions de chasse Hunter font leur ultime apparition dans le ciel genevois. Neuf appareils ont survolé l'aéroport de Cointrin en formation diamant avant d'y atterrir une dernière fois. Les Hunter seront mis au rebut par l'armée à la fin 1994.

→ **18 novembre:** Flavio Cotti, chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) inaugure le village d'Osojnik, en Croatie, reconstruit grâce à l'aide suisse, sous la direction de Corps suisse d'aide en cas de catastrophe. Presque 400 habitants, jusqu'ici réfugiés à Dubrovnik, pourront retourner y vivre. Au total, la Confédération a versé 1,9 million de frs pour la reconstruction de ce village, situé à 12 km de Dubrovnik, et détruit par les Serbes en 1991.

→ **19 novembre:** 71% des Suisses estiment que le billet de train est trop cher, et l'image des CFF se dégrade. Selon un sondage de la Fédération des cheminots, la propreté des trains, la sécurité et les services à la clientèle ne sont plus à la hauteur.

→ **20 novembre:** Laurent Bourgnon, vainqueur de la route du Rhum à bord de Primagaz. Le navigateur franco-suisse a remporté l'épreuve devant Paul Vatine, et battu le record de Florence Arthaud.

→ **23 novembre:** Un chef suisse, André Jaeger au Fischerzunft à Schaffhouse, promu à 19 dans l'édition 1995 du guide gastronomique Gault-Millau. Quatre restaurants suisses sont promus à 18, et autant à 17.

→ **24 novembre:** Ecrivain et journaliste, Anne Cunéo s'est vu décerner le Grand Prix vaudois de la création, doté de 100.000 frs.

→ **26 novembre:** La skieuse Vreni Schnei-

der fête ses 30 ans à Park City, aux Etats-Unis, où ont lieu les premières épreuves de la saison de ski alpin.

→ **28 novembre:** Anne-Marie Holenstein, journaliste de 57 ans, remplacera cet automne Ferdinand Luthiger à la tête de l'Action de carême des catholiques suisses. Mère de deux enfants, originaire de Rorschach, elle est la première femme à occuper ce poste.

→ **29 novembre:** La Norvège dit «non» à l'adhésion à l'Union européenne. La Suisse peut avoir ainsi l'impression d'être moins seule. Mais, en réalité, le poids de la Norvège est trop faible pour changer quelque chose.

→ **30 novembre:** L'Orchestre de la Suisse romande (OSR) nomme Jean Cordey au poste de secrétaire général pour succéder à Ron Golan. Une mission qui ne s'annonce pas de tout repos, puisque l'OSR traverse une grave crise financière. De plus, l'orchestre doit songer au remplacement de son directeur musical, Armin Jordan, qui quittera ses fonctions en 1997.

→ **1^{er} décembre:** Journée mondiale du SIDA. La maladie a été, en 1993, la deuxième cause de mortalité en Suisse chez les hommes âgés de 25 à 44 ans. Chez les femmes du même âge, l'infection par le VIH a été la troisième cause de décès.

→ **2 décembre:** Jacques Cesa obtient le prix culturel 1994 de l'Etat de Fribourg, d'un montant de 10.000 frs. Artiste-peintre et graveur, il travaille également le verre, la mosaïque, et réalise des décors de théâtre et d'opéra.

→ **3 décembre:** Plus de 15.000 coureurs ont disputé la fameuse course de l'Escalade dans les rues de Genève.

→ **4 décembre:** La Suisse serait une plaque tournante du trafic international d'armes, d'explosifs et de matériel de transmission pour les islamistes algériens, révèle le journal zurichois «SonntagsZeitung».

→ **5 décembre:** Un chaton découvert dans un sac postal au centre de tri de Lausanne-Gare. L'animal, âgé de 6 mois, avait sauté dans le sac juste avant son expédition, à Granges-Veveyse. Chargé sur un camion, transporté à Lausanne, puis suspendu à une chaîne roulante, le chat s'est pourtant très bien remis de son petit voyage involontaire.

→ **6 décembre:** Le musée Olympique de Lausanne accueille son 300.000^e visiteur. Ouvert il y a un an et demi, il est le plus grand dépositaire mondial d'informations écrites, graphiques et visuelles sur les Jeux Olympiques depuis l'Antiquité.

→ **8 décembre:** L'écrivain Bengladaise Taslima Nasrin, en visite en Suisse, est reçue par les deux conseillers fédéraux Ruth Dreifuss et Flavio Cotti. Exilée en Suède depuis le mois d'août, Taslima Nasrin est toujours sous le coup d'une condamnation à mort prononcée par les fondamentalistes islamistes de son pays.

→ **9 décembre:** Décès à Berlin du peintre, sculpteur et architecte suisse Max Bill. Il était le doyen de l'art concret, qu'il avait développé dans les années 40 à la suite de Van Doesburg.

→ **12 décembre:** Décès de la doyenne vaudoise, Marguerite Chaubert-Bolomey. Cette ancienne commerçante aurait fêté ses 105 ans le 15 février prochain.

→ **13 décembre:** Quarante-deux membres de l'Ordre du temple solaire interpellés dans toute la France. Les policiers français, appuyés par une vingtaine de collègues suisses, agissaient sur commission rogatoire internationale des trois juges d'instruction romands qui enquêtaient sur le drame de la secte.

→ **15 décembre:** L'aviation civile a soixantequinze ans. Le 15 décembre 1919 était fondée Ad Astra, la troisième compagnie aérienne suisse de l'année. Un an plus tard, Ad Astra reprenait ses deux concurrentes, avant de fusionner en 1931 avec Balaïr pour fonder la compagnie Swissair.

→ **18 décembre :** 450 nageurs venus de toute la Suisse plongent dans le Lac Léman pour la 58ème édition de la Coupe de Noël. 0° à l'extérieur, 8° dans l'eau, des conditions presque tropicales pour les «givrés».

→ **20 décembre :** Le Conseil de l'Espace économique européen (EEE) donne son feu vert à l'adhésion du Liechtenstein. La Principauté pourra rejoindre les dix-sept autres pays membres le 1^{er} mai, sous réserve du résultat du référendum, prévu pour le mois de mars.

→ **21 décembre :** La Suisse va lever l'embargo sur le matériel de guerre destiné à l'Afrique du Sud et au Zimbabwe. Le Conseil fédéral met ainsi un terme à une mesure de rétorsion vieille de 31 ans à l'égard de Pretoria.

→ **23 décembre :** Le Lac de Constance est plus profond de 2 mètres et plus vaste de 35,2 km². Pas de panique, pourtant, le phénomène n'a rien d'inquiétant. L'importance du lac s'accroît avec la fiabilité des mesures. La précédente évaluation datait de 1873, et la technique de sondage n'était pas aussi élaborée qu'aujourd'hui.